

**Chronique judiciaire Assises Rwanda 2007
N°6**

**Le procès de Bernard NTUYAHAGA devant
la Cour d'Assises de Bruxelles
Les moments forts du procès semaine après semaine**

Bruxelles, semaine du 29 mai au 1^{er} juin 2007

« Les témoins directs des faits : militaires ONU et militaires rwandais »

Le chef d'Etat-major de la gendarmerie nie toute implication dans le génocide (29.05.07)

La matinée de mardi a été consacrée au visionnement de plusieurs cassettes concernant l'histoire du génocide rwandais. Une cassette présentée par la défense insistait sur les crimes commis par le FPR, tandis qu'une cassette présentée par Me MOUREAUX, conseil de l'Etat rwandais, partie civile dans ce dossier, présentait l'histoire du génocide des Tutsis et Hutus modérées par les Hutus extrémistes.

En fin de matinée, le Président de la Cour a lu trois déclarations de l'ancien chef d'Etat-major de la gendarmerie, le général NDINDILYIMANA, actuellement détenu au TPIR. Il y est accusé, entre autre, et avec d'autres détenus, d'être responsable du meurtre des dix casques bleus, au titre de « crime contre l'humanité ».

Ces déclarations contiennent quelques contradictions mais se regroupent globalement de la manière suivante : selon le général NDINDILYIMANA, il se trouvait chez lui, le 6 avril au soir, lorsque l'avion du président HABYARIMANA a été abattu. Vers 21h00, il a eu un contact avec le colonel BAGOSORA qui lui a demandé de se rendre à l'Etat-major pour la réunion d'un « comité de crise ». Le général confirme les déclarations d'autres témoins concernant le contenu de cette réunion. Deux tendances s'y sont opposées : prise de pouvoir par les militaires ou continuation des accords d'Arusha (hypothèse qui a finalement été retenue, après consultation de M. BOOH-BOOH). Le lendemain, le général NDINDILYIMANA s'est rendu chez l'ambassadeur des Etats-Unis à 9h00 en compagnie du colonel BAGOSORA, et ensuite à une réunion à l'ESM où la plupart des officiers étaient présents. Le général confirme que le colonel NUBAHA est bien venu, vers 10h30, à cette réunion avertir les autorités présentes de la situation difficile dans laquelle se trouvaient les casques bleus belges au camp Kigali. Il confirme également que le général DALLAIRE est bien arrivé, vers 11h00 à la réunion et qu'il a insisté à la fin de celle-ci auprès du colonel BAGOSORA pour que la situation des casques bleus du camp Kigali soit réglée au plus vite.

Selon le général NDINDILYIMANA, à aucun moment il n'a été question de l'implication des belges dans l'attentat contre l'avion présidentiel. Selon lui, chacun pensait plutôt qu'il s'agissait du FPR. Il dit ne pas comprendre comment le major NTUYAHAGA a pu se retrouver chez le Premier Ministre avec pour mission de désarmer les casques bleus.

« Le major NTUYAHAGA a assisté au massacre des casques bleus sans réagir » (29.05.07)

La Cour a entendu durant tout l'après-midi un témoin capital, un des seuls témoins oculaires direct des faits : le capitaine togolais Kodjo APEDO, qui était observateur ONU au camp Kigali en 1994.

Le 6 avril, le capitaine APEDO se trouvait dans un local réservé aux observateurs de la MINUAR, situé à l'entrée du camp Kigali. Dans la soirée, il a appris la nouvelle de l'attentat contre l'avion présidentiel par l'intermédiaire de son « Motorola ». Il s'est mis à l'écoute de sa radio mais a fini par s'endormir. Le 7 avril, il s'est réveillé à 5h00 du matin à cause du bruit de coups de feu. A ce moment il a remarqué que de nombreux militaires armés circulaient dans le camp. Vers 7h00, il a vu 1.500 à 2.000 soldats se rassembler sur le tarmac du camp, de manière très ordonnée, attendant apparemment les ordres de leurs supérieurs.

A 7h30, selon le capitaine APEDO, un minibus blanc est venu déposer les casques bleus. Il situe de manière claire cet événement à 7h30, bien qu'il n'avait pas de montre (il avait un chrono autour du cou, a-t-il précisé à l'audience). Il ne sait pas expliquer quelle serait la cause de la contradiction flagrante entre « son » heure et les indications qui résultent de l'enregistrement des communications radio, selon lesquelles, les casques bleus seraient arrivés au camp vers 9h00.

Selon les souvenirs du capitaine APEDO, le major NTUYAHAGA, qu'il connaissait bien, se trouvait à l'avant du véhicule à côté du chauffeur. Deux ou trois militaires rwandais armés sont descendus du bus, le major également. Ils ont déposé les 15 casques bleus. Ensuite, les militaires rwandais et le major NTUYAHAGA sont remontés dans le minibus qui est directement reparti.

Le lieutenant des belges, Thierry LOTIN, est directement venu vers lui et il lui a demandé où lui-même et ses compagnons se trouvaient. APEDO dit l'avoir informé dès ce moment qu'il s'agissait du camp Kigali. Quatre des militaires belges, très nerveux, sont entrés dans le local d'APEDO. LOTIN les a alors calmés en leur disant « *ici, c'est pas la Somalie* ». D'autres fumaient des cigarettes. Pendant ce temps, les militaires ghanéens, eux, étaient assis devant son bureau.

Environ 5 à 10 minutes après le départ du minibus, des militaires rwandais, dont des invalides de guerre, ont commencé à frapper les soldats belges en disant que ce sont eux qui avaient tué le Président HABYARIMANA. Les casques bleus ghanéens et certains belges ont réussi à se réfugier dans le local de la MINUAR. LOTIN a essayé de lancer des messages d'appel à l'aide vers ses supérieurs via le « Motorola » du capitaine APEDO. Quatre soldats belges sont restés dehors, agonisants et saignants abondamment à cause des coups qu'ils avaient reçus. Le capitaine APEDO s'est alors mis devant la porte de son local pour défendre les casques bleus. Des militaires rwandais étaient en train de dépouiller les soldats qui étaient à terre et voulaient entrer dans le local. Les Rwandais l'ont emmené de force dans un autre local. Il a voulu utiliser son « Motorola », mais ils l'en ont empêché en éteignant l'appareil. Toutefois, selon le témoin, plusieurs officiers supérieurs rwandais ont alors tenté de s'interposer face au massacre. Il cite en exemple : Grégoire MUNANA, François-Xavier NZUWONEMEYE, Laurent NUBAHA, ... APEDO a aussi remarqué à ce moment que le major NTUYAHAGA était revenu au camp Kigali et qu'il assistait lui aussi au massacre, « *sans encourager les militaires, mais sans tenter de les disperser non plus* ». Le capitaine APEDO a voulu emmener les blessés belges à l'hôpital, mais les militaires rwandais s'y sont opposés. Enfin, les Rwandais ont fait sortir les soldats ghanéens du local de la MINUAR et, avec le capitaine APEDO, ils ont tous été amenés dans les bâtiments de l'Ecole Supérieure Militaire, située à environ 150-200m du local de la MINUAR, dans l'enceinte du camp. Il s'y tenait une réunion entre BAGOSORA et les officiers FAR, à laquelle le général DALLAIRE assistait également. Alors qu'ils attendaient la fin de la réunion, ils ont alors entendu beaucoup de coups de feus et le sergent rwandais qui les accompagnait leur a dit « *qu'on était en train*

de massacrer les belges ». Environ 30 minutes plus tard, le capitaine APEDO a pu parler avec le général DALLAIRE et lui a fait rapport de la situation. Ce dernier a voulu se rendre sur place mais il en a été empêché, la situation étant trop dangereuse. Il a ordonné que le capitaine APEDO et les militaires ghanéens soient conduits au Quartier Général de la MINUAR où, plus tard dans la journée, ils ont appris officiellement la mort des casques bleus belges.

Nous avons survécu au lynchage car nous avons des casques... (30.05.07)

Mercredi matin, la Cour a entendu un des cinq casques bleus ghanéens réchappé du massacre des casques bleus belges, M. Kwezi DOE. Ce dernier était, comme ses collègues, affecté à la protection du Premier Ministre, Agathe UWILINGIYIMANA, et a donc été témoin direct des faits depuis l'arrivée des casques bleus belges au domicile du Premier ministre jusqu'à son départ du camp Kigali.

Selon ses souvenirs, des soldats belges sont arrivés au domicile du Premier Ministre vers 4h30 du matin le 6 avril. Deux de leurs jeeps sont restées hors de la parcelle de la maison et deux jeeps sont entrées à l'intérieur. Le chef des soldats ghanéens leur a demandé pourquoi ils venaient plus tôt qu'à l'habitude et les Belges ont alors expliqué qu'ils venaient chercher le Premier Ministre pour l'emmener à la radio. Ils ont frappé à la porte de la maison mais personne ne leur a répondu. Ensuite, les soldats ghanéens se sont déployés à leur poste de tirs défensifs à l'arrière de la maison, tandis que les soldats belges restaient dans le terrain de la maison à l'avant. Il a vu les gendarmes rwandais couper la clôture à l'arrière pour faire fuir le Premier Ministre et sa famille. Par après des militaires rwandais ont encerclé la maison et leur ont demandé de rendre les armes ce qu'ils ont fait immédiatement. Il n'a pas vu comment les soldats belges ont été désarmés puisqu'il se trouvait à l'arrière de la parcelle. Les militaires rwandais ont demandé aux militaires ghanéens de leur remettre leurs effets personnels : montre, argent, vêtements, ... M. Kwezi DOE situe cet événement vers 7h15 du matin mais n'était pas en possession d'une montre. Ils ont alors été dirigés sous la menace des armes des soldats rwandais, bras en l'air, vers un minibus qui attendait, moteur tournant, juste à l'extérieur de la parcelle. Dans celui-ci se trouvaient le chauffeur et un officier rwandais. Il ne pense pas qu'il y avait d'autres soldats, comme le dit le capitaine APEDO. Ce bus les a amenés au camp Kigali. Durant le court trajet personne ne parlait, lui-même ne se sentait pas en sécurité, mais se considérait comme un prisonnier de guerre. Arrivé au camp, tous les soldats belges et ghanéens ont reçu l'ordre de s'asseoir devant le local de la MINUAR. Selon lui, ils ont reçu cet ordre de l'officier rwandais qui était dans le bus. Ils avaient toujours leurs bras en l'air. Il sait que le bus qui les avait amenés au camp est rapidement reparti, mais il ne se rappelle plus si l'officier qui s'y trouvait est remonté dedans ou non.

Après le départ du minibus, des militaires rwandais ont commencé à frapper les casques bleus avec ce qu'ils trouvaient : crosse de fusil, pierre, baïonnette, ... Selon le témoin, les Ghanéens ont survécu à ces coups portés contre tous les casques bleus à l'arme blanche, contrairement à quelques Belges, car ils portaient leurs casques de protection. Ils se sont alors réfugiés dans le local de l'observateur APEDO, ce dernier essayant d'arrêter les militaires rwandais. Certains y sont arrivés en rampant sous le véhicule de l'observateur ONU. Par après, le capitaine APEDO gardait la porte de son local mais les militaires rwandais l'ont enlevé de force et sont entrés pour frapper les casques bleus. Un militaire belge a alors été abattu par balle. Un officier est entré et a tenté de disperser les militaires mais avec assez peu de succès. Peu de temps après, alors que chacun tentait de se réfugier dans les armoires ou sous les lits du local, un militaire rwandais a cassé une fenêtre et a ordonné aux soldats ghanéens de sortir et disant « *Ghana, Ghana, come out* », ce qu'ils ont rapidement fait.

Par la suite, M. DOE raconte qu'ils ont été emmenés sous la garde d'un sergent rwandais au camp Kigali et que c'est à cet endroit que le général DALLAIRE les a rencontrés. Il les a fait escorter jusqu'au Quartier Général de la MINUAR où ils ont appris vers 15h00 la mort de leurs compagnons belges.

Les questions des jurés et des avocats ont, entre autres, porté sur une déclaration du témoin, datant de 1994, faite pour le rapport de l'ONU, dit « DUNKOV ». En effet, cette déclaration est exactement la même, aux mots et paragraphes près, que les déclarations des quatre autres ghanéens. Plusieurs personnes, dont le juge d'instruction Damien VANDERMEERSCH, pensent qu'il s'agit d'une déclaration faite par le chef des ghanéens que les autres se sont contentés de copier, ce que le témoin a nié.

Un des militaires belges s'est fait tuer par un infirme en chaise roulante... (30.05.07)

La Cour a ensuite entendu un autre militaire ghanéen, Sandow ZAMBULUGU. Selon ce dernier, les faits se sont produits de la même façon que le décrit son collègue, excepté sur quelques points de détail qu'il explicite ou contredit : 1) Selon lui, dans le minibus, il y avait un chauffeur, un soldat *en civil* à côté du chauffeur et à l'arrière un autre soldat armé ; 2) Il précise que de nombreux soldats armés se trouvaient le long de la route lors du trajet en minibus et qu'il n'aurait pas été possible de s'enfuir ; 3) Ils ont effectivement reçu l'ordre de s'asseoir lorsqu'ils sont arrivés au camp Kigali, mais selon lui, par un soldat qui ne se trouvait pas à bord du minibus ; 4) Une grenade a, selon lui, été lancée lorsqu'ils se sont tous réfugiés dans le local de l'observateur ONU, mais par chance, celle-ci n'a pas explosé ; 5) Il précise que le lieutenant LOTIN a également été dépouillé, par la force, de ses affaires personnelles par un militaire rwandais lorsqu'il se trouvait dans le local de la MINUAR ; 6) Selon lui, le militaire belge qui a été abattu par les rwandais dans le local de la MINUAR, l'a été par un soldat en chaise roulante (!) ; 7) Enfin, il n'a pas vu qu'un soldat belge avait une arme, ni que l'un d'entre eux aurait désarmé un soldat rwandais et lui aurait pris son arme.

Le minibus du major NTUYAHAGA passait là « par coïncidence » (30.05.07)

En fin d'après-midi du mercredi, la Cour a entendu M. Daniel NDUWIMANA qui, en 1994, suivait une formation à l'ESM pour être officier de gendarmerie. Il dit avoir été témoin direct des faits également. Il est venu témoigner à la demande de la défense, ayant répondu à un appel à témoin de celle-ci. Me MOUREAUX a accusé la défense d'avoir « préparé le témoin ».

Selon M. NDUWIMANA, le soir du 6 avril 1994, il regardait un match de football à l'ESM lorsqu'on est venu le prévenir que l'avion du président HABYARIMANA avait été abattu. Il a été alors chargé, avec d'autres militaires de monter la garde autour de l'ESM. Durant la nuit, ils ont croisé certains militaires qui cherchaient le Premier Ministre. Certaines personnes de son groupe, plus rapides que lui, ont suivi ces militaires. Le témoin dit qu'il s'est rendu chez le lieutenant-colonel Balthazar NDENGEYINKA pour pouvoir observer ce qui se passait chez le Premier Ministre depuis un lieu sécurisé. A un moment, il a vu une colonne de soldats désarmés, marchant normalement en ligne, qui quittait la résidence du Premier Ministre. A ce moment, par pure coïncidence pense-t-il, un minibus bleu est arrivé que les soldats ont hélé. Le bus s'est arrêté et les soldats sont montés à bord après un moment d'hésitation du « major », assis à la place du passager.

Par la suite, entendant du bruit venant du camp Kigali, il s'y est rendu avec ses camarades « *par curiosité* ». Il y avait deux soldats blancs étendus à terre, tandis que 40 à 50 handicapés essayaient d'entrer dans le local où les autres s'étaient réfugiés. Selon le témoin, un groupe de 5 soldats noirs de la MINUAR se tenaient un peu à l'écart en spectateur. Ils les ont alors emmenés sur la route vers l'ESM et les ont laissé se reposer dans un ravin (plus tard dans sa déclaration, le témoin dira qu'il les a trouvés sur la route, se reposant sur un talus...).

Le témoin a ensuite été interrogé sur ses activités le 8 avril. Il a été confronté à une déclaration M. Alphonse-Marie NKUBITO, faite au juge d'instruction Damien VANDERMEERSCH lors d'une

commission rogatoire au Rwanda en 1995. Selon M. NKUBITO, ancien procureur de la république sous le gouvernement HABYARIMANA et ancien ministre de la justice au Rwanda sous le gouvernement du FPR (il décédé en 1997), Daniel NDUWIMANA était venu le prévenir le 8 avril au matin que sa maison allait être détruite le jour même à 16h00 (ce qui fût le cas) et l'avait aidé à s'enfuir avec toute sa famille. Si le témoin reconnaît avoir sauvé M. NKUBITO, son cousin, il nie par contre l'avoir prévenu que sa maison allait être détruite. Selon le témoin, il savait seulement que M. NKUBITO « *se trouvait en danger* », raison pour laquelle il voulait l'évacuer. Selon Me GILLET, si le témoin contredit M. NKUBITO sur ce point, c'est pour ne pas avoir à révéler le nom des personnes par qui il a appris que la maison de M. NKUBITO allait être détruite.

C'est l'adjudant-chef SEBUTYONGERA qui est à l'origine de la rumeur... (31.05.07)

Mercredi matin, la Cour a entendu un témoin, « X. », ancien sous-officier des FAR, qui a demandé à ce que la presse ne dévoile pas son identité. Ce dernier se trouvait au camp Kigali lorsque les casques bleus y ont été déposés et a assisté directement à leur massacre.

Selon le témoin, un minibus est arrivé vers 9h00 au camp Kigali et y a déposé les casques bleus. Il est reparti immédiatement. Un peu moins d'un quart d'heure après, un adjudant-chef du nom de SUBUTYONGERA aurait alors fait circuler la rumeur parmi les militaires rassemblés et pour la plupart armés (ce qui n'était pas normal selon X.) qu'il s'agissait des casques bleus ayant abattu l'avion présidentiel. Les militaires et les blessés de guerre rwandais ont alors commencé à les attaquer. Un militaire, dont il ignore le nom, a donné l'ordre de frapper seulement les blancs. Certains casques bleus se sont réfugiés dans le local de la MINUAR, tandis que d'autres gisaient déjà sur le sol, agonisants ou déjà morts. Par la suite, les casques bleus noirs ont été retirés du local. L'un d'eux, un ghanéen selon le témoin, mais il s'agit probablement du capitaine APEDO, a voulu utiliser sa radio, mais un militaire rwandais l'a giflé et l'en a empêché. Par la suite, un militaire rwandais est entré dans le local et un des casques bleus l'a désarmé et tué. Les casques bleus ont commencé à tirer en se protégeant avec les cadavres de leurs compagnons et du militaire rwandais. Ils se sont défendus pendant deux heures, mais ont finalement succombé sous les tirs d'un fusil lance-grenades multiples (MGL) vers 11h00. Le témoin confirme que les casques bleus ont été dépouillés de tous leurs objets personnels et de leur équipement également. « *Je ne sais pas si tous avaient un gilet pare-balles, mais j'ai vu un militaire rwandais qui était fier de porter celui d'un des Belges* ».

« Laissez tuer ces imbéciles car KINANI lui-même est mort » (31.05.07)

Ensuite, la Cour a entendu Jean-Népomucène BUGINGO, ancien instructeur à l'ESM. Le matin du 7 avril, il avait été assigné au poste de défenseur de l'ESM au carrefour entre l'avenue Paul VI (où habitait le Premier Ministre) et l'avenue Nyarugunga. De son poste d'observation, il a vu les militaires belges négocier leur passage au carrefour dit du « nonce apostolique » et ensuite se rendre au domicile du Premier Ministre. Par après, des militaires venant de l'ESM se sont dirigés vers la maison d'Agathe UWILINGIYIMANA, ainsi qu'un blindé qui sortait de la résidence de feu le président HABYARIMANA. Un minibus blanc de la compagnie « aviation » du camp Kigali est parti du camp, avec deux ou trois militaires à bord, pour se rendre chez le Premier Ministre. Il a vu que des casques bleus de race blanche, désarmés, y ont été embarqués. Il ne sait pas si Bernard NTUYAHAGA se trouvait à bord du bus. Selon lui, les militaires ghanéens se trouvaient alors déjà au camp Kigali. Un peu plus tard, il a entendu du bruit venant du camp et s'y est rendu par curiosité. Il déclare avoir vu le major NTUYAHAGA qui observait le colonel NUBAHA tentant d'empêcher les militaires de tuer les casques bleus belges. Il l'a alors entendu clairement dire « *Laissez tuer ces imbéciles car KINANI lui-même est mort* », KINANI étant apparemment un surnom connu de l'ancien président. (C'est la première fois que le témoin, qui a déjà été entendu auparavant, déclare avoir entendu cela). Le colonel NUBAHA a fini par

dégager les casques bleus ghanéens et est parti avec eux en direction de l'ESM, tandis que, selon le témoin, NTUYAHAGA restait sur place en tant qu'officier supérieur. Vers 10h00, le témoin dit avoir regagné sa position. A 11h00, il a entendu des cris de militaires, heureux d'avoir débusquer le Premier Ministre. Il s'y est rendu, à nouveau « *par curiosité* », et a vu Agathe UWILINGIYIMANA en chemise de nuit tenant un agenda à la main. Face à un différent entre les militaires, certains voulant la tuer sur place, et d'autres voulant l'emmener à l'ESM, elle suppliait qu'on l'y emmène, disant qu'elle connaissait beaucoup de secrets sur le Rwanda. Ensuite, il est reparti à sa position et est revenu chez le Premier Ministre vers 14h00 où il a découvert son cadavre : sa chemise de nuit avait été relevée et une bouteille, de type « fanta », avait été enfoncée dans son vagin, selon le témoin.

Je me suis enfui quand un militaire belge a commencé à tirer... (31.05.07)

La Cour a ensuite interrogé Jean-Damascène NKULIKIYINKA, ex-membre du bataillon de « reconnaissance » (dit RECCE) se disant, lui aussi, témoin direct des faits. Le soir du 6 avril, il était en train de regarder un match de football lorsqu'on est venu le prévenir que l'avion du président avait été abattu. Ses supérieurs lui ont donné l'ordre de remettre la tenue militaire et de se tenir au camp en stand-by dans un hangar du camp Kigali, ce qu'il a fait. Vers 10h00, des militaires sont venus le prévenir que des militaires belges étaient en train de se faire massacrer. Il était curieux et a été voir la scène. Plusieurs militaires étaient agonisants et d'autres se trouvaient, selon lui, dans le bureau du commandant NUBAHA. A un moment, un militaire rwandais s'est fait désarmer et tuer. « *Le lieutenant belge a tiré, les infirmes se sont enfuis et moi aussi* » a dit le témoin.

Par la suite, il aurait entendu plusieurs versions sur la mort des casques bleus, l'une d'elle rapportant que Alphonse TWAHIRWA serait monté sur le toit du local, afin d'y lancer une grenade et ainsi tuer les Belges qui résistaient.

NTUYAHAGA n'est peut-être pas à l'origine de la rumeur... (31.05.07)

Modeste MUYENGABO faisait partie de l'escorte de l'aumônier du camp Kigali en 1994. A son tour, il est venu raconter sa version des faits, une fois de plus en partielle contradiction avec les autres témoignages. Selon le témoin, il se brossait les dents le matin du 7 avril, lorsqu'il dit qu'il a vu un minibus arriver au camp Kigali. Le major NTUYAHAGA se trouvait à côté du chauffeur. Un militaire rwandais a ouvert la porte et les militaires ghanéens sont descendus du bus, suivis des belges. Il n'a pas entendu NTUYAHAGA dire que c'étaient les Belges qui avaient abattu l'avion. Ensuite « *une rumeur est venue comme quoi c'étaient les militaires belges qui avaient abattu l'avion* ». Le témoin a refusé de confirmer sa précédente déclaration faite aux enquêteurs, selon laquelle un militaire présent sur place lui avait rapporté qu'il avait entendu NTUYAHAGA dire au major NGOGA, qu'il s'agissait là des Belges responsables de l'attentat.

Ensuite, dit-il, les infirmes, commandés par le major NGOGA, ont commencé à frapper les casques bleus. « *L'adjudant SEBUTYONGERA essayait de les en empêcher mais ils étaient plus fort* ». Par la suite, certains se sont réfugiés dans le local de l'observateur ONU, mais 6 étaient déjà mort au sol, selon le témoin. Les Ghanéens ont alors été séparés des belges. Il affirme également qu'un militaire rwandais a été désarmé et tué par un Belge. Selon le témoin, il a entendu dire que le major NTUYAHAGA a assisté au massacre des casques bleus jusqu'à la mort du dernier d'entre eux.

NTUYAHAGA était probablement présent à l'Etat-major la nuit du 6 au 7 avril... (31.05.07)

Célestin MASONGA, ancien « secrétaire » du commandant en chef du bataillon RECCE, le major NZUWONEMEYE, est ensuite venu témoigner devant la Cour. Selon ce dernier, après que l'avion

présidentiel avait été abattu, NZUWONEMEYE a annoncé à toutes les unités la nouvelle, en précisant que c'était les « inyenzi » (terme kinyarwanda utilisé par les FAR pour désigner le FPR) qui en étaient responsables. Il aurait dit alors selon le témoin « *Retrouvez vos manches, l'ennemi est unique, c'est le Tutsi, nous le vaincrons* ». Vers 2h00 du matin, il a vu la voiture du major NTUYAHAGA à l'Etat-major. Selon lui, il participait à une réunion avec des officiers supérieurs, mais il ne peut pas le certifier, puisque lui-même n'était pas à la réunion.

Vers 10h00, on est venu l'avertir que des Belges étaient en train de se faire massacrer. Lorsqu'il est arrivé, il a vu des infirmes qui frappaient les casques bleus avec leurs béquilles en les accusant d'avoir abattu l'avion présidentiel. Selon le témoin, NTUYAHAGA est passé devant eux à ce moment et « *il a ricané* ». Par la suite, les militaires ont dit aux Ghanéens de sortir du local de la MINUAR où certains s'étaient réfugiés. Deux militaires belges auraient alors tenté de sortir également du local mais se seraient fait tirer dessus par des mitrailleuses situées à l'entrée du camp. Par la suite, un militaire rwandais, qui tentait de pénétrer dans le local de la MINUAR, a été désarmé et tué par les militaires belges qui leur ont alors tiré dessus. Les militaires se trouvant à l'extérieur ont été dépouillés et leurs papiers d'identité ont été donnés au major NTUYAHAGA. Le témoin a refusé de confirmer sa précédente déclaration dans laquelle il affirmait que NTUYAHAGA avait alors déclaré qu'il s'agissait de Belges spécialisés dans « l'abattage » d'avions. Selon lui, il s'agissait d'une rumeur générale. Enfin dit-il, NTUYAHAGA et deux autres militaires sont allés chercher « un fusil qui a des balles en forme de grenades », pour percer les murs du local et abattre les derniers militaires belges.

Des militaires, portant le béret noir des FAR, auraient abattu l'avion... (01.06.07)

Vendredi matin, la Cour a entendu Paul HENRION, témoin de contexte, ancien formateur belge des militaires rwandais et présent au Rwanda en 1994.

Le 6 avril, il se rendait au lac MUHAZI, lorsqu'il a vu sur le côté de la route, au niveau de Masaka, non loin de l'aéroport de Kanombe, deux jeeps, et un canon anti-aérien. Plusieurs militaires se trouvaient là en tenue de camouflage, certains portant le béret noir de la Garde Présidentielle, d'autre portant leur béret renversé à la mode des français. Quelques militaires portaient en bandoulière des housses kaki qui pouvaient contenir des missiles. Le soir en revenant, il a à nouveau vu ces militaires, mais de manière moins précise car la nuit tombait. A 20h00, il était en train de prendre un verre lorsque soudain toutes les lumières de l'aéroport se sont éteintes et il a alors entendu le bruit de deux détonations. Il a appelé de docteur SEBIZIGA qui lui a appris que c'était l'avion présidentiel qui avait été abattu.

M. HENRION a, dans les jours suivants, caché des familles de rwandais menacés chez lui jusqu'à son évacuation le 13 avril.

On m'avait volé mon uniforme en janvier 1994... (01.06.07)

Le lieutenant-colonel BALIS a ensuite été entendu par la Cour. En 1994, ce militaire belge faisait partie de la MINUAR en tant qu'adjoint de l'officier d'opération de la Force.

Le soir du 6 avril, il se trouvait à l'hôtel Méridien lorsque l'avion présidentiel a été abattu. Il s'est alors rendu à l'aéroport en tenue civile pour accueillir l'équipage du C130 belge qui devait arriver. Mais en cours de route, il s'est fait arrêter par des membres de la Garde Présidentielle fou de rage et il a été obligé de rebrousser chemin. Il est rentré à l'hôtel, a mis son uniforme, et il a alors pris l'initiative, en militaire consciencieux, de se rendre au CND, pour y observer l'évolution de la situation. Il a averti le général DALLAIRE qu'il s'y trouvait et ce dernier lui a demandé d'y rester. Le colonel BALIS n'y a pas remarqué de mouvement de troupes important jusqu'au 7 avril à 16h00.

En 1995, il a reçu un coup de téléphone d'un de ses amis, Vénuste NSHIMIYIMANA, pour l'avertir que certains au Rwanda le considéraient comme celui ayant abattu l'avion du président car des gens disaient l'avoir vu près de l'aéroport le soir du 6 avril. C'est à ce moment que le colonel BALIS s'est souvenu qu'on lui avait volé un de ses uniformes en janvier 1994, tenue sur laquelle son nom était indiqué, ce qui expliquerait selon lui, pourquoi certains extrémistes Hutus l'accusent d'avoir abattu l'avion.

Bernard NTUYAHAGA est un père formidable que tous les enfants apprécient... (31.01.06)

Pour finir, la Cour a entendu le témoignage de la femme du major NTUYAHAGA, Lucie KAKIZIMANA. Celle-ci est venue confirmer la déclaration de son mari quant à son emploi du temps, le contredisant seulement en reconnaissant tout d'abord qu'il avait téléphoné à l'Etat-major pour qu'on lui envoie un minibus pour l'amener à son travail (par la suite de son interrogatoire, elle dira qu'en réalité elle n'en est pas certaine).

Elle l'a décrit comme un mari convenable et un père formidable, qui était apprécié par sa famille, mais également aussi par sa belle-famille. Elle a aussi confirmé qu'un de ses frères avait été nommé ministre dans le gouvernement intérimaire du Rwanda lors de la période du génocide.

Enfin, selon le témoin, elle n'a appris qu'en 1995 que son mari avait transporté les casques bleus au camp Kigali. Ils n'en ont discuté que lorsqu'un mandat d'arrêt international a été délivré contre le major NTUYAHAGA.

En terminant sa déclaration, Mme. HAKIZIMANA a demandé si elle ne pouvait pas, elle aussi, se constituer partie civile, étant donné qu'elle avait perdu des membres de sa famille lors du génocide.

La semaine prochaine...

Lundi 4 juin 2007

- RUSATIRA Léonidas, ex- membre des FAR, ex-membre du comité de crise formé par les militaires durant le génocide
- NSANZIFURA Jean-Baptiste, ancien major de la gendarmerie
- NERETZE Emmanuel, ancien major des FAR
- ABOAGYE Georges, ancien militaire Ghanéen, témoin direct des faits

Mardi 5 juin 2007 :

- AMBAKO alias AMAOKO Alex, ancien militaire Ghanéen, témoin direct des faits
- ANGELET Bruno, ancien attaché à l'ambassade belge à Kigali
- RUGABA Silas, ancien ambassadeur du Rwanda
- NTAGANZWA Jean-Damascène, frère d'Alphonse-Marie NKUBITO

Mercredi 6 juin 2007 : témoins des assassinats de Rwandais dont Bernard NTUYAHAGA est accusé

- SCHRIEWER Robert, ancien chef de la section de coopération à l'ambassade belge
- RICART Y BES Conception, épouse de Robert Schriewer
- DEFILLET Wilfried, coopérant social au Rwanda en 1994
- NZARAMBA Léonard, employé de M. Schriewer
- SINAYOBYE Jean-Baptiste, employé de M. Schriewer
- NKULIKIYNKA Jean-Bosco, veilleur de nuit

- UWAMUNGU Jean Marie Vianney
- MURANGWA Faustin, ancien veilleur de nuit à Kyovu
- IYAMUREMYE Maurice
- NDAMAGA Venant
- RUGAMBARARA David
- NYIRAHAGENIMANA Venantie
- KAYITESI Edith

Jeudi 7 Juin 2007 : témoins des assassinats de Rwandais dont Bernard NTUYAHAGA est accusé

- KAMARABA Annie
- MUKANGILIYE Colette, sœur d'Emmanuel NKUDABAGENZI (NTUYAHAGA est accusé de son meurtre)
- MUKAMANA Bernadette, connaissance de Colette MUKANGILIYE
- NGARAMBE Joseph, ami proche d'Emmanuel NKUDABAGENZI
- SIBOMANA Stanislas
- NIZEYIMANA Richard, survivant d'un massacre ordonné selon lui par l'accusé
- NKEZABERA Ephrem, ancien membre Interahamwe, aujourd'hui détenu en Belgique
- HAKIZIMANA Cécile
- MUNYERAGWE Faustin

Vendredi 8 juin : témoins des assassinats de Rwandais dont Bernard NTUYAHAGA est accusé

- HAKIZIMANA Georges
- MUHORAKEYE Bernadette
- NTABYARIRO Agnès

ASF assiste au procès d'avril à juin 2007.

Abonnez-vous aux « Chroniques judiciaires Assises Rwanda 2007 »

Envoyer un mail à assises2007@asf.be